

RESPECT

Pour l'école publique
et pour celles et ceux
qui la font !



SNUipp FSU

ENGAGÉ·ES POUR LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Professeur·es des écoles et AESH : nous allons bientôt désigner nos représentant·es du personnel lors des élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022. Ces élu·es porteront notre projet pour l'école et défendront les conditions de travail de toutes celles et ceux qui la font sur le terrain. Mobilisons-nous pour voter !

Pourquoi voter pour le SNUipp et la FSU ?

Première organisation syndicale dans le 1^{er} degré, le SNUipp-FSU c'est plus de 50 000 syndiqué·es et 1 000 délégué·es du personnel partout sur le territoire. Enseignant·es et personnels de terrain, nous partageons le même quotidien que vous : nous savons que nos conditions de travail sont indissociables des enjeux de réussite des élèves. Avec la FSU, le SNUipp mobilise, revendique et négocie : nous défendons tout ce qui améliore la situation des personnels et œuvrons pour un Service public d'Éducation ambitieux.

Notre vision de l'action syndicale : jouer collectif...

Un syndicat est avant tout un outil collectif ! Le SNUipp-FSU organise des réunions et des stages ouverts à toutes et tous pour échanger et construire ensemble nos revendications. Nous favorisons également le lien entre la recherche et l'école en travaillant avec des universitaires et des expert·es reconnu·es.

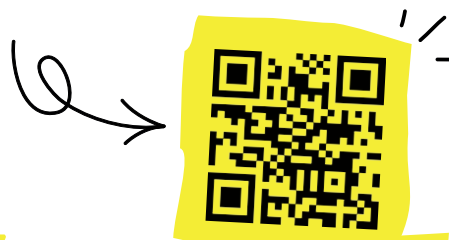
...pour défendre l'école de la République et ses personnels

Vos élu·es SNUipp-FSU défendent les droits collectifs, nouveaux ou existants, comme chaque situation individuelle, en promouvant l'équité et la transparence. L'action du SNUipp-FSU a déjà permis des résultats concrets : revalorisation du point d'indice (+3,5%), augmentation de l'accès à la Hors classe (+18%), amélioration de la rémunération des AESH avec avancement automatique, augmentation du temps de décharges pour les directeur·rices, une prime d'équipement informatique...

Mais face à la dégradation continue de l'Éducation nationale, nous souhaitons aller beaucoup plus loin ! Pour nos salaires et nos conditions de travail, pour un véritable statut pour les AESH, pour combattre les inégalités scolaires, pour une transformation ambitieuse de l'école : votez pour le SNUipp et la FSU. Par ce vote, vous donnerez du poids aux revendications que nous portons pour nos conditions de travail, pour nos élèves et pour une société durable.



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE PROCHAINS : VOTONS POUR GAGNER LE RESPECT !



SNUipp-FSU élections 2022

RESPECT

Pour l'école publique
et pour celles et ceux
qui la font !

Élections professionnelles 2022

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE, VOTONS !



GAGNER LE RESPECT POUR NOS DROITS COLLECTIFS

**Le SNUipp-FSU siège dans toutes les instances
départementales, académiques et nationales.
Ce que nous continuerons à défendre grâce à vos voix :**

NOS SALAIRES

**Pour un niveau de vie décent
et plus d'attractivité**

Dégel du point d'indice ; augmentation de 10% de sa valeur ; et une première revalorisation immédiate : +300€ nets par mois, tout de suite, pour tout le monde et sans contrepartie !

LES AESH

**Pour la reconnaissance
d'un vrai métier**

Création d'un véritable statut de la fonction publique ; garantie de temps complets ; amélioration des grilles de salaires...

PLUS DE POSTES

Pour la réussite de tous les élèves

Recrutement massif de titulaires avec un engagement budgétaire pluriannuel de 90 000 postes ; réactivation du « Plus de maîtres que de classes » ; moyens de remplacement à hauteur minimum de 10 % des effectifs ; augmentation du nombre d'enseignant-es spécialisé-es ; RASED complet pour 800 élèves...

UNE FORMATION AMBITIEUSE

**Tout au long de la vie
professionnelle**

Une formation initiale de 2 ans, rémunérée et validée par un master ; une formation continue, choisie et régulière, qui nourrit le collectif de travail.

DES EFFECTIFS RÉDUITS

**Pour combattre
les inégalités scolaires**

Un maximum de 22 élèves partout, avec des effectifs abaissés à 18 élèves en éducation prioritaire et 15 élèves en toute petite section.

UNE RETRAITE DÉCENTE

Pour toutes et tous

Un âge légal de départ à 60 ans pour tenir compte de la particularité de nos métiers ; une pension d'au moins 75 % du revenu d'activité des 6 derniers mois pour une carrière complète ; un montant minimum garanti pour les carrières courtes.

ET POUR CHACUNE ET CHACUN, QUELLE QUE SOIT SA SITUATION

**NOTRE VISION DE
L'ACTION MILITANTE :
IL N'Y A PAS DE
« PETITS » COMBATS !**

Vos élu·es SNUipp-FSU accompagnent également chaque situation individuelle, chaque personnel (titulaire ou non) sur le terrain, sur les sujets essentiels au quotidien : mobilité, déroulement de carrière, conditions de travail, formation, action sociale...

JE VOTE POUR QUI, JE VOTE POUR QUOI ?



Je ne suis pas dans
le schéma, je contacte le :

0800 900 120
(numéro vert gratuit)

RESPECT

Pour l'école publique
et pour celles et ceux
qui la font !

VOTER DANS LES ÉCOLES

Élections professionnelles 2022

DÈS AUJOURD'HUI

Ouverture de mon portail élections à partir du mail pro et création de mon **"mot de passe élections"**. J'y retrouve les professions de foi de la FSU et du SNUipp



À partir du 7 novembre : réception de la notice de vote (à l'école, établissement PIAL de rattachement ou à domicile)
→ Contient le **"code de vote"**

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE

24h/24 depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone : connexion à mon espace de vote avec mon adresse mail pro et le mot de passe que j'ai créé puis connexion à l'espace de vote avec mon **"code de vote"**

Pour les écoles de 6 électeurs et plus
→ Mise en place d'un espace de vote du 1^{er} au 8 décembre : un ordinateur connecté à internet dans un endroit dédié et discret

1, 2, 3 JE VOTE !

- 1 **Mon identifiant** (adresse mail)
- 2 **Mon mot de passe** (créé avec 12 caractères)
- 3 **Mon code de vote** (sur la notice reçue)



SNUipp-FSU élections 2022

UNE QUESTION, UNE DIFFICULTÉ, CONTACTEZ-NOUS

 **0800 900 120** (numéro vert gratuit)
À compter du 28 novembre

 **elections2022@snuipp.fr**

 **elections.snuipp.fr**

→ "Mot de passe élections" perdu ?

Jusqu'au 8 décembre à 16h45, sur le portail élections : je saisis mon mail pro et je clique sur le lien **"mot de passe oublié ?"**

Réception d'un nouveau lien par mail.

→ "Code de vote" perdu ?

Jusqu'au 8 décembre à 16h45 : je me connecte sur le portail élections et je suis la procédure **"demander un nouveau code de vote"**.

Il sera envoyé par sms ou autre adresse mail.

**DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE
PROCHAINS :
GAGNONS LE RESPECT !**

**EN CSA
ET CCP
JE VOTE**



**EN CAP
JE VOTE**

